

# Communiqué phytosanitaire

n° 10 du 3 avril 2024

## SOMMAIRE

### Enquête de satisfaction

#### Arboriculture

- Phénologie
- Feu bactérien
- Tavelure du pommier
- Oïdium du pommier
- Homologations en cas d'urgence

#### Viticulture

- Phénologie
- Dérive d'herbicides
- Pépinière

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

Depuis 2 ans, le format du communiqué phytosanitaire a été modifié. Afin de savoir si ce changement correspond à vos attentes, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après :

FR: <https://survey.apps.vs.ch/index.php/592276?lang=fr>

DE: <https://survey.apps.vs.ch/index.php/592276?lang=de>

Délai : 17 avril 2024

Nous vous remercions d'avance pour votre participation !



## ARBORICULTURE

### PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 2 avril

- Pommier stade E (BBCH 57; bouton rose) à stade F2 (BBCH 65; pleine floraison)  
Poirier stade F (BBCH 61; début de floraison) à stade F2 (BBCH 65; pleine floraison)  
Abricotier stade H (BBCH 71; nouaison) à stade J (BBCH 73; jeune fruit)  
Cerisier stade D (BBCH 57; ouverture des sépales) à stade G (BBCH 67; floraison déclinante)



### FEU BACTÉRIEN

Les prévisions changent régulièrement, consultez-les matin et soir sur [Agrometeo](https://www.agrometeo.ch). N'hésitez pas à cliquer sur *Aperçu Détail*, en haut du tableau, pour visualiser les différentes courbes.

Un risque d'infection est prévu pour la fin de la semaine et le début de la semaine prochaine. Pour rappel, les traitements avec l'*Aureobasidium pullulans* (Blossom Protect) en mélange avec Buffer Protect doivent être appliqués **la veille** d'un jour

2024	FULLY-LETTAZ	FOUGÈRE	
Grafique	<a href="#">Aperçu</a>	<a href="#">Aperçu</a>	<a href="#">Aperçu</a>
	<a href="#">Détail</a>	<a href="#">Détail</a>	<a href="#">Détail</a>
Alt.	459 m	480 m	
Culture	Pomme	Poire	Pomme
09.04	1/M	1/M	1/M
08.04	HW-	HW-	HW-
07.04	HW-	HW-	HW-
06.04	1/M	1/M	1/M

à risque d'infection; le sulfate d'aluminium potassique (LMA) et l'argile sulfurée + extraits de prêle (Myco-Sin, Argolem) **le jour** à risque d'infection. Myco-Sin et Argolem n'ont qu'une efficacité partielle.

Pour rappel, pendant la floraison, les irrigations sur frondaison sont à proscrire (sauf lutte contre le gel). Les traitements phytosanitaires, autres que ceux contre le feu bactérien, la taille et l'éclaircissage mécanique sont à éviter en cas de risque d'infection.

## TAVELURE DU POMMIER

Les prévisions des précipitations sont incertaines et changeantes, ce qui influence fortement le risque d'infection calculé par les modèles. Il est conseillé de consulter régulièrement les prévisions de risque correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

[Tavelure: Produits de contact](#)

[Tavelure: Anilinopyrimidines](#)

[Tavelure: ISS](#)

[Tavelure: Divers](#)

[Tavelure: SDHI](#)

[Tavelure: Bio](#)

[Tavelure: Strobilurines](#)

## OÏDIUM DU POMMIER

Les conditions météorologiques restent favorables au développement de cette maladie et une protection est à prévoir. Combiner la protection contre l'oïdium avec celle contre la tavelure. Attention aux températures si vous effectuez un traitement au soufre.

[Produits phytosanitaires homologués contre l'oïdium du pommier](#)

## HOMOLOGATIONS EN CAS D'URGENCE

Des homologations pour situations d'urgence ont été accordées pour :

- [la maladie criblée et l'oïdium sur abricotier](#)
- [les punaises en arboriculture, culture maraîchère et culture des baies](#)
- [Pseudococcus comstocki \(cochenille farineuse\)](#)

Il s'agit des autorisations temporaires jusqu'au 31 octobre 2024 pour une utilisation limitée par décision de portée générale.

**Les produits n'ont pas été testés dans les conditions pratiques suisses ; l'efficacité et/ou l'absence de phytotoxicité sur la culture ne peuvent donc pas être garanties !**

Veillez respecter le mode d'application ainsi que les charges au moment de l'utilisation (voir liens ci-dessus).

## ABRICOTIERS : CONTRÔLES POST-FLORAL

Les contrôles en groupe sur abricotiers sont prévus pour la semaine prochaine. De plus amples informations seront envoyées aux producteurs par mail.

## VITICULTURE

### PHÉNOLOGIE

Actuellement, la vigne se trouve entre les stades BBCH 05 « bourgeon dans le coton » et BBCH 10 « sortie des feuilles », selon les cépages et expositions. Le stade BBCH 09 « pointe verte » correspond au stade moyen observé ces jours dans le vignoble.

La vigne compte environ deux semaines d'avance sur 2023 et 10 jours d'avance sur la moyenne des dix dernières années.



*Sylvaner BBCH 09, Châteauneuf, le 01.04.2024*



## DÉRIVE D'HERBICIDES

L'application de produits phytosanitaires engendre une responsabilité pour son utilisateur. Ceci vaut autant pour les dégâts pour les ressources naturelles que pour les parcelles voisines. Dans ce dernier cas, il est absolument nécessaire d'éviter toute dérive de produits phytosanitaires et notamment des produits de synthèse comme des herbicides sur parcelles bio. Les conséquences d'une dérive d'herbicide pour une parcelle bio sont les suivantes :

- la surface touchée est considérée comme conventionnelle et elle repart en reconversion pour 2 ans respectivement 3 (Demeter) au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante ;
- la récolte de l'année doit être commercialisée en conventionnelle voire détruite si le produit n'est pas homologué pour la culture touchée.

Ces pertes de récolte et le manque à gagner peuvent être considérables et seront directement imputés au voisin fautif. Merci donc de respecter les bonnes pratiques agricoles, rappelées notamment dans le [communiqué phytosanitaire n°7 du 13 mars 2024](#).

## PÉPINIÈRE

### Plantation

L'importance de travailler avec du matériel végétal sain est primordiale dans la lutte contre la propagation de la flavescence dorée en Valais. En ce sens, le traitement à l'eau chaude (TEC) est le seul procédé garant qui permet d'éradiquer le phytoplasme de la flavescence (et d'autres phytoplasmes comme le bois noir).

L'ensemble des pépiniéristes valaisans traitent l'intégralité de leur production à l'eau chaude. Le timing de plantation de ces barbues nécessite toutefois d'être revu. L'observation sur le terrain démontre que les plants traités à l'eau chaude présentent un débourrement plus tardif, décalé de deux ou trois semaines pour certains cépages. Afin de permettre à la vigne d'accomplir tout son cycle végétatif jusqu'à la mise en réserve en automne, **il est conseillé de planter les barbues dès début avril**. Dans le but d'optimiser les réussites de la plantation, il est important de bien préparer son sol (aération, désherbage chimique ou mécanique) et de préserver le feuillage par des traitements à base de cuivre jusqu'au 31 août au plus tard.

**Important** : Si les barbues traitées à l'eau chaude présentent un débourrement plus tardif, il est important de savoir que ces retards sont rattrapés à la fin du cycle végétatif. De plus, l'ensemble des observations faites sur le terrain démontrent que la différence entre le taux de mortalité des plants TEC et des plants témoins est négligeable.

Service cantonal de l'agriculture

